

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{ie} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1898

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1898

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.

ÉTUDE

SUR LES

JETONS DE PIERRE-JOSSE D'ARMSTORFF

PLANCHE IV, N^{OS} 1 A 6.

Tous les numismates qui s'occupent de l'étude des jetons du pays sont d'accord pour reconnaître qu'il n'existe pas de séries plus intéressantes à étudier, à des points de vue très divers, que celles que forment les jetons des anciens magistrats de Bruxelles et s'étendant de 1334 à 1698.

Une étude approfondie de ces jetons, qui ont été pendant plus de trois siècles et demi les témoins irrécusables de la grandeur comme de la décadence de la cité, éclaircirait certainement bien des faits ignorés aujourd'hui et rectifierait surtout ceux qui ont été mal interprétés.

C'est principalement au point de vue historique qu'une pareille étude, faite avec impartialité, serait utile, car elle montrerait tout d'abord les luttes si vives et si ardentes des *plébéiens* contre les *patri-*

ciens, non pour enlever à ces derniers le pouvoir communal, mais pour revendiquer une juste part dans l'administration de la cité; elle montrerait ensuite la légitime coalition de ces deux adversaires politiques contre l'autorité souveraine pour la conservation ou l'extension des libertés communales, souvent compromises, et aussi chères aux *métiers* qu'aux *bien-nés*, c'est-à-dire aux représentants des *lignages* de Bruxelles.

De même, au point de vue de la science héraldique, la comparaison des armoiries empreintes sur la plupart des jetons de ces anciens magistrats avec celles décrites dans l'armorial de la noblesse bourgeoise de la ville, compléterait ou rectifierait plus d'une erreur commise, ou bien encore prouverait certaine témérité de plébéiens ambitieux, infatués d'orgueil et ne se contentant plus d'armes parlantes pour se parer indûment de nobles plumes de paon.

Il y a plus de trente ans, nous avons démontré, dans la *Revue belge de numismatique* de 1866, l'impossibilité de publier à cette époque une monographie complète de ces jetons et, malgré de nombreuses adjonctions faites depuis à ceux qui étaient connus alors, pareille publication nous paraît encore impossible aujourd'hui, car trop de lacunes restent toujours à combler dans la chronologie de ces pièces, surtout pour les *xiv^e* et *xv^e* siècles (1).

(1) Une extension donnée à un fait qui nous est personnel pourrait

Dans cet état des choses, il est donc indispensable d'en revenir à nos conseils d'autrefois, c'est-à-dire d'activer le plus possible la publication de monographies spéciales ou particulières, afin d'apporter à pied d'œuvre le plus grand nombre de matériaux pour aider à la mise au jour d'une monographie générale.

Pour notre part, en dehors de notre *Aperçu général sur les jetons des anciens receveurs-trésoriers de Bruxelles* (de 1334 à 1698), inséré dans le volume des *Mémoires du Congrès de numismatique* tenu à Bruxelles en 1891, nous avons publié dans la *Revue* divers travaux relatifs à la numismatique bruxelloise et, entre autres, deux études sur les jetons des familles *de Mol* et *Vander Noot*, parues, la première en 1888 et la seconde en 1889.

Après un long silence, dû à des circonstances toutes personnelles, nous sommes heureux d'ajouter aujourd'hui à ces deux essais, déjà anciens, une nouvelle étude relative à une troisième famille patricienne de Bruxelles, ou plutôt concernant les jetons de l'un des membres de cette famille : Pierre-Josse d'Armstorff, qui fut appelé

peut-être hâter cette publication. Ayant cédé récemment à l'État nos diverses séries de jetons des anciens magistrats de Bruxelles, cette collection, réunie avec le plus grand soin pendant plus d'un demi-siècle, est maintenant jointe aux trésors numismatiques du Cabinet des médailles, et nous ne doutons pas que, si tous les numismates cédaient, à notre exemple, leurs *jetons inédits* de ces intéressantes séries, on pourrait espérer alors la publication prochaine d'une monographie complète.

un grand nombre de fois à la magistrature bruxelloise, de 1659 à 1687.

Malheureusement, nous ne trouvons pas de détails certains sur cette famille, dont les membres prenaient le titre de seigneurs de Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert.

J.-B. RIETSTAP ne décrit leurs armoiries que dans la deuxième édition de son *Armorial général* et il divise leur origine en deux branches : *Alsace* et *Brabant*.

Voici la description des armoiries de la branche brabançonne :

Écartelé : aux 1 et 4, de gueules, bordé d'or, à un buste d'homme habillé de sable ; aux 2 et 3, de sable à la fasce d'or. Sur le tout, d'azur à sept besants d'or, 3, 3 et 1 (1), au chef du même. *Casque* couronné. *Cimier* : un homme issant, habillé de sable, tenant de la main dextre un bouclier à nombril d'argent et de la senestre un sceptre d'or.

Lambrequins : à dextre, d'or et de gueules ; à senestre, d'or et de sable.

Ayant vainement cherché des détails généalogiques sur cette famille, nous avons eu recours à la source par excellence : à la Bibliothèque de Bourgogne.

Grâce à l'obligeance de M. Bachat, attaché à

(1) Nous croyons devoir faire remarquer que toutes les armoiries officielles portent sur le tout d'azur à sept besants d'or, 3, 3 et 1, tandis que sur tous les jetons on ne voit que six besants d'or, 3, 2 et 1. C'est là, évidemment, une erreur commise par les graveurs des jetons.

cette bibliothèque, nous avons trouvé deux généalogies, malheureusement contradictoires :

1° La feuille volante 263^a du portefeuille 997 A du fonds Goethals ;

2° Le manuscrit n° 19459, intitulé : Lignages de Bruxelles, au folio 194.

La feuille volante du portefeuille 997 A commence à :

1° *Paul d'Armstorff*, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, qui épousa *Jeanne de Poyteire* ;
et continue ensuite par :

2° *Jeanne d'Armstorff*, qui épousa le *baron de Waugrenans-La Motte*,
et enfin, 3° viennent :

A. *Charles d'Armstorff*, chevalier, gentilhomme du Roi, seigneur de Woluwe-Saint-Lambert et de Woluwe-Saint-Pierre ; il épousa *Françoise Van der Aa*. De ce mariage naquirent six enfants, dont l'aîné :

B. *Guillaume d'Armstorff*, écuyer, seigneur de Woluwe-Saint-Lambert et Saint-Pierre, épousa *Élisabeth de Pape* ; de cette union naquirent neuf enfants, dont le sixième :

C. *Pierre d'Armstorff*, seigneur de Woluwe-Saint-Lambert et Saint-Pierre, qui fut nommé échevin de Bruxelles en 1653, la seule fois qu'il fit partie du magistrat de la ville. Il épousa *Suzanne de Heuse*, dont il eut onze enfants et dont l'aîné :

D. *Pierre-Josse d'Armstorff*, seigneur de Woluwe-Saint-Lambert et Saint-Pierre, fut nommé

vingt et une fois membre du magistrat de Bruxelles et, de plus, fut élevé trois fois au poste d'intendant du Canal.

Il épousa *Anne-Françoise de Nassoigne* (qui mourut le 4 janvier 1710) et dont il eut deux fils et six filles. Un des garçons, Philippe, devint chanoine d'Anderlecht, et quatre de ses filles se firent religieuses.

Quant au manuscrit n° 19459, il commence au folio 194 par la généalogie de :

B. *Guillaume d'Armstorff*, qui épousa *Francisca Vander Aa* (au lieu de *Élisabeth de Pape*, comme plus haut);

C. *Pierre d'Armstorff*, reçu dans le lignage des Sleeuws en 1626, épousa *Joanne De Herre* (au lieu de *Suzanne de Heuse*, voir plus haut);

D. *Pierre-Josse d'Armstorff*, écuyer, seigneur de Woluwe-Saint-Lambert et Saint-Pierre, reçu dans le lignage des Sleeuws en 1655, épousa *Maria-Francisca de Nassoigne* (au lieu de *Anne-Françoise*, comme ci-dessus).

Nous avons dit plus haut qu'il fut appelé vingt-quatre fois à occuper un poste éminent dans l'administration bruxelloise; en voici le détail :

Treize fois échevin : en 1659, 1660, 1663, 1664, 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685 et 1686;

Quatre fois trésorier : en 1665, 1666, 1667 et 1668;

Trois fois intendant du Canal : en 1669, 1672 et 1674, et enfin

Quatre fois bourgmestre : en 1675, 1676, 1677 et 1687. Il mourut, dans cette dernière fonction, le 12 février 1688, vingt-deux années avant sa femme.

Dans divers de nos articles, nous avons affirmé que depuis le règlement de 1334 du magistrat de Bruxelles, instituant deux receveurs patriciens, ces derniers seuls frappèrent des jetons à leurs armoiries, jetons servant alors d'instruments de calcul pour la reddition des comptes à leur sortie de charge. Cet usage de la frappe de jetons personnels, abandonné pendant tout le xvi^e siècle, fut repris sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, pour cesser définitivement à l'année 1698.

Au xvii^e siècle, ces monuments métalliques ne devaient plus servir pour la reddition des comptes des trésoriers, comme précédemment, mais uniquement pour satisfaire l'ambition de la noblesse bourgeoise et perpétuer avec ostentation leur passage aux affaires.

Il en était de même d'une autre série de jetons, frappés de 1617 à 1698 pour les superintendants du Canal.

C'est ce qui explique, pour cette époque, la présence d'un certain nombre de jetons en argent, qu'on ne trouve pas pour les siècles antérieurs.

Comme Pierre-Josse est le seul membre de la famille d'Armstorff qui a été appelé aux fonctions de trésorier de Bruxelles et d'intendant du Canal, les six jetons que nous allons décrire et qu'il fit frapper de 1667 à 1675, en ces deux qualités

respectives, doivent lui être attribués sans contestation possible.

On peut se demander comment, en raison des longs services rendus à la cité pendant un tiers de siècle, il n'ait pas éveillé la curiosité des historiens, dont aucun ne le signale à l'attention de ses lecteurs; cette omission doit faire supposer qu'à ses aptitudes administratives il ne joignait aucune des qualités politiques nécessaires pour devenir dans son pays une personnalité en vue.

Il est aussi à remarquer que sa longue carrière s'écoule de 1659 à 1688, c'est-à-dire sous les gouvernements incolores de Philippe IV et de Charles II, et que les principaux événements qui se passèrent dans notre pays pendant les règnes de ces souverains résidant en Espagne, furent l'invasion de la peste et l'envahissement de nos provinces par les troupes de Louis XIV.

Du reste, on doit se rappeler que les autorités chargées du gouvernement du pays nous furent envoyées directement de Madrid, et qu'ils n'avaient, pour la plupart, pour principal mérite que le privilège de leurs noms et l'éclat retentissant de leurs titres.

Nous avons constaté à regret que, parmi le grand nombre d'armoiries reproduites sur les vitraux de l'Hôtel de ville, celles de Pierre-Josse d'Armstorff ne se trouvent pas représentées. Il fut cependant, répétons-le, appelé vingt-quatre fois à une magistrature communale et mourut, en 1688, en fonctions de bourgmestre.

PIERRE-JOSSE D'ARMSTORFF, TRÉSORIER DE BRUXELLES.

Après avoir subi pendant le xvi^e siècle diverses transformations dans la gestion financière de la cité, on en revint pour le xvii^e siècle à la nomination d'un premier et d'un second trésoriers patriciens (prenant le titre de seigneurs trésoriers) et de quatre receveurs plébéiens.

Le premier trésorier seul frappe jeton et il n'existe pas un exemplaire de cette époque portant à la fois les armoiries de deux fonctionnaires, comme aux époques précédentes.

Le second trésorier succède régulièrement au premier, à la sortie de charge de ce dernier, même quand, au lieu d'élections régulières, le magistrat est *continué* par l'autorité supérieure pour l'année suivante. C'est pour la première fois que cette assertion est produite et, avant de l'affirmer, nous en avons constaté la justesse, en vérifiant plusieurs jetons frappés dans ces mêmes conditions durant le cours du xvii^e siècle.

Voici maintenant la relation des quatre nominations de Pierre-Josse d'Armstorff au poste de trésorier :

En 1665, il fut nommé deuxième trésorier, ayant J.-B. de Visscher comme premier titulaire. Suivant la coutume, ce fut ce dernier qui fit frapper le jeton annuel avec le millésime de 1666, date de sa sortie de charge. (*Le Jeton historique*, n° 4233.)

L'année suivante, au lieu d'une nomination par élection régulière, le magistrat fut *continué* pour 1666, par lettre du marquis de Castel-Rodrigo.

Comme nous l'avons dit plus haut, d'Armstorff devint alors le premier trésorier et fit frapper le jeton suivant :

N° I DE LA PLANCHE IV.

— L'écu de la famille d'Armstorff (*voir* la description des armoiries page 148).

Rev. Les armes de Bruxelles (saint Michel combattant le démon).

Légende : · DIVVS · MICHAEL · PATRONVS (chronogramme : 1667).

Ce jeton est donné par le D^r Dugniolle dans son *Jeton historique*, sous le n° 4243, mais avec une légende fautive.

Cet auteur attribue les six jetons de P.-J. d'Armstorff à *Amersfoort*, confondant le nom d'une ville de la Hollande avec le nom de cette famille patricienne de Bruxelles!

Le 6 juillet 1667 eurent lieu les élections annuelles et P.-J. d'Armstorff fut nommé premier trésorier, avec Charles-François Taye comme deuxième trésorier (1). Voici le deuxième jeton de premier trésorier que P.-J. d'Armstorff fit frapper :

(1) C'est par erreur que le savant archiviste de la ville, M. Alph. Wauters, intervertit l'ordre de ces deux fonctionnaires dans son *Histoire de la ville de Bruxelles*.

II.

— Même droit qu'au n° I, avec de légères différences de gravure dans les détails qui entourent l'écu.

Rev. Les armes de Bruxelles (grande variété du revers du n° I.) (*Voir* la planche IV, n° 2.)

Légende : * DIVVS · MICHAEL · IN · PESTE · PATRONVS (Chronogramme : 1668.)

Le D^r Dugniolle donne ce jeton sous le n° 4258 et G Van Loon le reproduit à la page 24 de son tome III (édition française).

En 1668, le magistrat fut aussi *continué* et par conséquent Pierre-Josse d'Armstorff dut céder le poste de premier trésorier à son collègue Charles-François Taye, qui, en effet, fit frapper jeton.

Les jetons n^{os} 3-6 de la planche IV sont relatifs à l'administration particulière du Canal.

PIERRE-JOSSE D'ARMSTORFF, INTENDANT DU RIVAGE.

Comme nous l'avons dit plus haut, il existait au xvii^e siècle, en même temps que les jetons émis par les premiers trésoriers du magistrat, une série de jetons frappés par les fonctionnaires d'une administration spéciale de la cité, fonctionnaires qui prenaient le titre d'*Intendants du Canal* ou de *Superintendants du Rivage*.

Ces fonctionnaires patriciens, bien qu'institués par Philippe II, dès 1589 et dont le premier nom-

mé fut sire Charles de Locquenghien, ne commencèrent à battre jeton qu'au dix-neuvième intendant : Charles van Laethem, lors de sa seconde nomination, en 1616. Le dernier jeton de cette série fut frappé par le cinquante-neuvième intendant : Jean-Jacques de Brouckhoven, baron de Putte, pour sa sortie de charge en 1698.

Comme on l'a vu à la page 150, P.-J. d'Armstorff fut nommé intendant du Canal en 1669, 1672 et 1674.

Voici la description des jetons qui furent frappés pour chacune des trois fois qu'Armstorff remplit ces fonctions spéciales.

III.

— Même droit que le n° I, mais avec de légères variétés dans les détails de l'entourage de l'écu.

Rev. Un bateau voguant, le vent en poupe.

Ce jeton, assez rare, sans légende et sans date, a été mis à tort par Van Orden et par le D^r Dugniolle à la date de 1673, au lieu de 1670.

Et en effet, P.-J. d'Armstorff ayant été nommé, le 29 juillet 1669, quarante-quatrième intendant, ce ne saurait être que ce seul jeton, sans le moindre doute, qui peut avoir été forgé pour sa première sortie de charge en 1670, attendu que pour ses deux autres nominations, de 1672 et 1674, les jetons que nous décrirons ci-après portent bien les dates de 1673 et de 1675 comme sorties de charge.

IV.

— L'écu des d'Armstorff; au bas la date de 16-73.

Rev. Un homme nu, portant une corne d'abondance, assis près d'un canal sur lequel vogue une barque à toutes voiles.

P.-J. d'Armstorff fut nommé, le 23 juillet 1672, comme quarante-sixième intendant, et ce jeton fut forgé pour sa sortie de charge en 1673.

Le D^r Dugniolle, sous le n° 4330, place, par erreur, ce jeton à la date de 1674, parce qu'il en existe des exemplaires dont le millésime fautif de 1674, donné primitivement par le graveur, n'a pas été suffisamment bien corrigé, quand on s'est aperçu de l'erreur commise. Il ne peut y avoir de jeton de 1674, puisque d'Armstorff n'a pas été intendant en 1673.


Sa troisième nomination à ce poste date du 5 septembre 1674 (1) comme quarante-huitième intendant, et voici le jeton y afférent :

V.

— L'écu des d'Armstorff comme au n° 4, mais sans date.

(1) Butkens donne la date de ces trois nominations d'intendant au 23 juillet des années 1669, 1672 et 1674, tandis que le manuscrit n° 1174 (2^e série) de la Bibliothèque de Bourgogne les met aux 29 juillet, 23 juillet et 5 septembre de ces années respectives.

Rev. Une barque voguant sur le canal ; dans le lointain, à droite, l'hôtel de ville de Bruxelles.

Légende :  VRBS FLORET · BRVXELLA PER VNDAM · (1675).

Van Loon reproduit ce jeton à la page 166 de son troisième volume et l'attribue, par erreur, à Pierre-Juste d'Armstorff comme *bourgmestre* de Bruxelles. Le Dr Dugniolle le décrit sous le n° 4343, mais il donne en plus, sous le n° 4344, un jeton ayant au droit les armoiries *accostées de 16-75*, d'après le n° 943 de la première vente Brias (1859) ; c'est là une erreur, attendu que ce numéro n'a pas été mis aux enchères lors de la dite vente, pour cause d'absence de la pièce.

Nous devons, du reste, ajouter que cette variété, accostant les armoiries du droit de la date 16-75, n'existe dans aucune collection connue et ne se trouve citée dans aucun autre catalogue.

Voici maintenant le sixième et dernier jeton de P.-J. d'Armstorff :

VI.

— Même écu qu'au n° 5.

Rev. Le même sujet que le revers du jeton précédent, avec cette variante que, dans le lointain, à droite, on découvre deux tours de monuments que nous ne savons déterminer.

Légende : FLORET BRVXELLA PER VNDAS.
Dessous 1675.

Ce jeton, le plus rare des six, est donné par le D^r Dugniolle sous le n^o 4345 de son *Jeton historique*; il est resté inconnu à Van Loon et à Van Orden. On le rencontre rarement dans les meilleurs catalogues.

On remarquera que les deux jetons 5 et 6 portent seuls le signe monétaire de l'atelier de Bruxelles, bien que nous pensions que les quatre autres sortent des forges du même atelier. Cependant les coins de ces jetons ne figurent pas dans le Catalogue du Musée monétaire, dressé par M. Ch. Piot.

Le jeton 6 n'est qu'une doublure du jeton précédent. Nous ne nous expliquons pas la nécessité ou le but de ce nouveau jeton, pour la troisième sortie de charge de Pierre-Josse d'Armstorff, comme quarante-huitième intendant, attendu que cette sortie est représentée par le jeton n^o 5. Ces deux jetons portent l'un et l'autre la date de 1675, le premier par chronogramme et le second par millésime.

Nous devons ajouter que, parmi les trente-quatre intendants qui firent frapper des jetons, il en est quelques-uns qui se trouvent représentés par plusieurs jetons différents, mais, jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé le secret de cette énigme. De beaucoup de jetons du xvii^e siècle, il existe souvent diverses variétés de coins, parfois presque imperceptibles.

Les jetons de cette époque ont de 29 à 34 milli-

mètres de diamètre et leur gravure est supérieure à celle des jetons du xvi^e siècle aux types de saint Michel et de sainte Gudule, jetons qui servirent pendant les nombreux changements imposés au Magistrat par les délégués du souverain, c'est-à-dire aux époques où les receveurs-trésoriers n'étaient pas élus par les lignages et les nations.

Pour ne pas étendre davantage ce travail, nous renvoyons le lecteur, pour le surplus, à notre *Aperçu général sur les jetons des anciens receveurs et trésoriers de Bruxelles*, mémoire présenté au Congrès international de numismatique, tenu à Bruxelles en 1891.

ÉDOUARD VANDEN BROECK.

JETONS DE PIERRE-JOSSE D'ARMSTORFF.



1



2



3



4



5



6

